☐ 23/12/25

Envoyé en préfecture le 29/12/2025
Reçu en préfecture le 29/12/2025
Publié le
ID : 056-215601964-20251218-20251204A-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROCHEFORT–EN-TERRE

Le Conseil Municipal de ROCHEFORT-EN-TERRE, dûment convoqué le 09/12/2025, s'est réuni en session ordinaire en mairie le **jeudi 18 décembre 2025,** à 20 heures, sous la présidence de Monsieur Stéphane COMBEAU, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de présents : 9
Nombre de votants : 9

Présents : Stéphane COMBEAU – Guy CADORET - Mona GUIOMARD à partir de la délibération n°2025-12-02 - David MAINCENT - Yannick JOLIVET - Nicolas BUFFET - Bénédicte DOUAUD – Solenne TRELOHAN - Serge BUCHET

Absent.e.s et pouvoir :
Mona GUIOMARD pour la délibération n°2025-12-01
Ludovic BOCQUET, absent excusé
Jean-Luc MIGNON

Secrétaire : Solenne TRELOHAN a été désignée secrétaire de séance.

N°2025-12-04 – FINANCES

A) Subventions 2025

M. le Maire soumet aux membres les demandes de subventions reçues après la séance de mars 2025 :

- **Ecole Sylvain Pradeau :**
-demande pour cadeaux de Noël : demande de maintien de la subvention de 15 € par enfant domicilié à Rochefort-en-Terre (15)
Décision du Conseil Municipal : vote à l'unanimité d'une **subvention de 15 € par enfant domicilié à Rochefort-en-Terre et scolarisé à l'école S. Pradeau**

-demande pour organisation de classes découverte : demande de renouvellement de la subvention. Absence de précision sur les projets de classe de découverte
Décision du Conseil Municipal : vote à l'unanimité d'une **subvention de 30 € par enfant domicilié à Rochefort-en-Terre et scolarisé à l'école S. Pradeau**

- **Labo des Créateurs – Rochefort-en-Terre**
Demande de subvention pour la réalisation de 13 fanions signalant et distinguant les artisans d'art au prix unitaire de 40 € soit un montant total de 520 €
Après échanges,
Décision du Conseil Municipal : vote d'une **subvention de 520 €** à 7 voix pour et 2 abstentions (M. le Maire et Guy Cadoret)

- **ESPR - Pluherlin**
Au 01/01/2025 : 50 licenciés dont 4 rochefortais
Subvention demandée : 800 € et mise à disposition du chalet pendant les illuminations
La baisse des licenciés en 2025 par rapport à 2024 est justifiée par la fermeture de la salle de sports pour travaux

Envoyé en préfecture le 29/12/2025
Reçu en préfecture le 29/12/2025
Publié le
ID : 056-215601964-20251218-20251204A-DE

Après échange sur l'application ou non d'une proportionnalité entre licenciés de Rochefort-en-Terre et de Pluherlin et les montants respectifs des subventions accordées par Rochefort-en-Terre et Pluherlin,
Décision du Conseil Municipal : vote d'une **subvention de 500 €** & mise à disposition d'un chalet pendant les illuminations 2025

- **Association la Gentienne - Pluherlin**
  16 licenciés de Rochefort, sur une centaine au total
  Pas de demande de subvention chiffrée
  Mise à disposition du chalet pendant les illuminations 2025
  Décision du Conseil Municipal : à 7 voix pour, vote d'une **subvention de 800 €**, 2 voix pour une subvention d'un montant de 500 €. En outre, la mise à disposition du chalet pendant les illuminations 2025 est actée.

Pour extrait conforme certifié à l'original
Au registre sont les signatures
Rochefort-en-Terre, le 23/12/2025
Le Maire,
Stéphane COMBEAU

MAIRIE de ROCHEFORT-EN-TERRE
56 MORBIHAN

La Secrétaire de séance,
Solenne TRÉLOHAN